



INVITATION

**Vous êtes cordialement invités à l'Assemblée des parents
le mardi 10 mars 2020 à 18h30 à l'Athénée
à la salle de lecture**

**« Tout parent d'un enfant inscrit au sein de l'établissement scolaire
est membre de droit de l'association de parents »**

Les parents sont des **acteurs de l'école** à part entière, et, s'ils évoluent en dehors des murs, ils ont le droit à la parole lorsqu'il s'agit de l'enseignement prodigué à leur enfant. Les parents souhaitent faire entendre leur point de vue dans un esprit constructif et participer à l'amélioration de la qualité de vie de tous à l'école, au travers d'un **dialogue** permanent. L'AP **représente l'ensemble des parents de l'école** et traite principalement de **situations collectives**.



L'AP peut proposer différents **projets, en collaboration** avec l'école tels que des conférences-débats (sur les réseaux sociaux et le harcèlement et sur les Troubles Déficitaires de l'Attention...), des bourses aux jouets/livres/vêtements, une rencontre autour du jeu, des moments de convivialité, une présence lors des événements, ... et a une voix consultative au Conseil de Participation.

Pour que l'Association des Parents puisse jouer son rôle, une réelle mobilisation de tous les parents est souhaitable. Alors venez partager vos idées et proposer des sujets à mettre en débat !

Rejoignez-nous le mardi 10 mars !

Pourriez-vous svp confirmer votre présence à adparnamur@gmail.com avant le 6/03

Au plaisir de vous y rencontrer, l'équipe de l'AP

Pour plus d'informations, contactez-nous sur adparnamur@gmail.com

Suivez-nous sur le site de l'Athénée : <https://arnamur.be/liens/parents/generalites/>